LES POPULATIONS D'ÉLEVEURS ET LES PROBLÈMES PASTORAUX DANS LE NORD-EST DE LA HAUTE-VOLTA

(Cercle de Dori — Subdivision de l'Oudalan) 1963-1964

PAR

Henri BARRAL*

INTRODUCTION

SITUATION DE L'OUDALAN

La Subdivision Nord du Cercle de Dori, ou Subdivision de l'Oudalan — Chef-Lieu Gorom-Gorom — qui constitue le cadre de cette étude, s'inscrit dans les limites politico-administratives suivantes :

— Au sud et au sud-est: la vallée du Féléol par 14° 10′ de latitude Nord, d'orientation générale W-E, puis SW-NE après son confluent avec le Goudébo et le Gorouol.

Elle coupe la frontière Haute-Volta-Niger en aval de Falagountou par 14° 25' de latitude Nord et 0° 15' de longitude Est.

^{*} Géographe, chargé de recherches de l'ORSTOM.

- A l'est : la frontière avec la République du Niger.
- Au nord et au nord-ouest : la frontière avec le Mali qui laisse à la Haute-Volta la rive gauche du Béli sur une largeur variant de 4 à 15 km, à l'exception toutefois du lieu-dit In-Abao où, par une brusque indentation vers le sud, la frontière atteint le Béli en un point.
- A l'ouest enfin : la limite administrative avec le cercle de Djibo qui suit sensiblement la ligne de partage des eaux Volta-Niger, de la mare de Soum jusqu'au parallèle 14° 10′ N, en passant par le village de Boulikessi.

Ainsi définie, la Subdivision de l'Oudalan a une superficie d'environ 10 000 km², les distances extrêmes N-S et E-W étant respectivement de 100 et 130 km à vol d'oiseau.

Elle s'inscrit entre les parallèles 14° 10′ et 15° 5′ de latitude Nord et les méridiens 0° 15′ Est et 1° Ouest.

Elle appartient tout entière à la province géographique du Gourma. Ce terme, qui désigne dans la langue des Songhaï riverains du Niger la rive droite du fleuve — par opposition à la rive gauche dite « rive haoussa » — a pris une extension géographique plus large, et désigne également toute la partie orientale de la boucle du Niger depuis Gao au nord, jusqu'au pays gourmantché vers le sud, et des monts du Hombori à l'ouest, au fleuve Niger à l'est.

1. — LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

1. RELIEF ET HYDROGRAPHIE

a. Le relief

L'aspect dominant de l'Oudalan est celui d'une pénéplaine granitique à un stade d'évolution avancé, d'où émergent cependant, çà et là, des reliefs en forme de dômes, correspondant à des affleurements de roches cristallines et éruptives, et dont l'altitude relative n'excède pas 200 m.

Une série d'alignements dunaires d'orientation W-E se succèdent du sud au nord.

Au pied de ces dunes mortes (1) et fixées par une végétation buissonnante, s'étendent des dépressions argilo-sableuses occupées en saison des pluies par des mares et des marigots. C'est le cas en particulier des grandes mares d'Oursi, de Yomboli, de Darkoy, de Kissi, de Kounsi et de Soum — la plus vaste de toutes, mais qui appartient surtout au cercle de Djibo.

L'altitude moyenne de la région est modeste. La majeure partie de l'Oudalan est comprise entre la courbe de niveau des 280 et celle des 320 m.

^{1.} Il faut toutefois citer ici, comme une exception remarquable, l'existence d'un îlot de dunes vives au nord de la mare d'Oursi et du village du même nom. D'orientation N-S, c'est-à-dire perpendiculaire aux vents dominants, et non fixécs par la végétation, clles présentent la forme en croissant caractéristique des dunes des régions désertiques. Mais la superficie de cet « erg » en miniature, vraisemblablement le seul en Haute-Volta, n'excède pas quelques hectares.

Le relief est plus accusé au sud-ouest où se trouvent les deux plus hauts sommets de l'Oudalan : le piton de Tin-Edia, 498 m. et celui de Kolel, 448 m, respectivement à l'ouest et au sud de la mare d'Oursi.

La région de Déou, d'autre part, est parsemée de chaos rocheux, caractéristiques de l'érosion en boule dans les granites.

Vers le nord et le nord-est par contre, le socle cristallin disparaît sous les sédiments primaires. C'est aussi la région où les altitudes sont les moins élevées : moins de 240 m dans le lit majeur du Béli.

Quelques reliefs jalonnent cependant la dépression du Béli le long de la rive gauche : c'est, tout d'abord, la montagne de Tin-Adjamba, borne-frontière avec le Mali (408 m) et, plus à l'est, les hauteurs de Tin-Tahati, puis de Lélétan, à la frontière du Niger (300 m environ).

Au sud du Béli et également à proximité de la frontière du Niger, il faut citer les montagnes de Tambao (347 m), où a été découvert un gisement de manganèse, et de Tatalakat (345 m) émergeant d'un important amoncellement dunaire.

Au sud-est de Markoye enfin, une série de hauteurs de 300 à 350 m d'altitude constituent les seules élévations de terrain notables de l'Oudalan oriental.

b. Hydrographie

Le système hydrographique de l'Oudalan appartient au bassin du Niger, à l'exception toutefois d'un certain nombre de zones d'endoréisme.

Les deux éléments essentiels du drainage sont :

- au sud, le système du Gorouol (vallées du Gorouol et de ses affluents, le Féléol et le Goudébo bien que ce dernier se trouve en dehors des limites administratives de l'Oudalan —) d'orientation W-E, puis SW-NE;
- au nord, le Béli, d'orientation générale W-E, se prolongeant en territoire nigérien par les mares de Youmbam et de Yatakala, lieu de son confluent avec le Gorouol. Celui-ci se jette dans le Niger au niveau d'Ayorou.

Sensiblement à mi-distance entre le Haut-Gorouol d'orientation W-E et la vallée du Béli, se trouvent, alignées sous le même parallèle, les grandes mares de l'Oudalan, déjà mentionnées, et qui constituent autant de bassins fermés. Toutefois, l'endoréisme n'est pas absolu car, occasionnellement, il leur arrive de se déverser dans le Béli.

Trois traits caractérisent par ailleurs l'hydrographie de cette région : la faiblesse générale des pentes, la briéveté de la période d'écoulement, et l'importance de l'évaporation.

Tous les marigots qui débouchent dans les vallées du Féléol et du Gorouol, de même que ceux qui alimentent la grande mare d'Oursi, prennent naissance en hivernage dans la région relativement plus élevée de l'Oudalan occidental. Ces eaux rassemblées ensuite dans des vallées au profil peu accusé et à la pente extrêmement faible, s'y étalent en un vaste lit majeur, d'où n'émergent alors que les cimes des arbres et arbustes épineux.

Les méandres du Béli et le « tracé en baïonnette » du Gorouol sont du reste caractéristiques de régions au drainage indécis.

Mais ce réseau hydrographique ne fonctionne que pendant une brève partie de l'année.

L'écoulement, d'abord intermittent de début juin à fin juillet, ne devient permanent que de fin juillet à fin septembre. Dès le mois d'octobre, il cesse totalement.

D'octobre à juin, les vallées du Goudébo, du Féléol et du Gorouol, ne sont plus que des lits de sable ou d'argile craquelée.

Le Béli, par contre, conserve pendant une partie de la saison sèche un chapelet de mares séparées par des seuils et dont les plus importantes sont, de l'aval vers l'amont :

- la mare de Kabia.
- la mare de Oueldi-Tadambès.
- la mare de Tin-Akof.
- les mares de Fadar-Fadar et d'Erafnamane.

De toutes ces mares, seule la mare de Tin-Akof peut-être considérée comme pérenne en année normale.

Toutes les autres sont généralement asséchées, au plus tard à la mi-avril.

Quant aux grandes mares de l'Oudalan occidental (mare de Soum) et central (mares d'Oursi, de Yomboli, de Kissi, de Kounsi et de Darkoy), elles s'assèchent également et se transforment en vastes étendues herbeuses piétinées par le bétail.

Les mares de Soum, Oursi et Darkoy, peuvent toutefois conserver de l'eau dans leur partie centrale jusqu'à la saison des pluies suivante, mais cette eau résiduelle est alors trop boueuse pour permettre d'abreuver le bétail

La valeur de l'évaporation est, en effet, considérable — environ 3 m par an — et rend compte de l'aridité du climat qui, plus que le relief ou l'hydrologie, confère à l'Oudalan son caractère quelque peu marginal en regard du reste de la Haute-Volta, tandis qu'il conditionne étroitement les genres de vie de ses populations.

2. CONDITIONS CLIMATIQUES

a. La pluviométrie

L'Oudalan appartient tout entier à la zone sahélienne, limitée au sud par l'isohyète des 600 mm et au nord par celle des 200 mm.

La saison des pluies y dure environ trois mois, de fin juin à fin septembre. Quelques tornades peuvent toutefois y éclater dès le mois de mai, mais elles comptent pour peu de chose dans le bilan pluviométrique annuel.

Le maximum se situe à la mi-août, mais même alors les précipitations ne sont pas quotidiennes.

Enfin, ce régime pluviométrique est caractérisé par son extrême irrégularité. Les renseignements dont on dispose dans ce domaine pour deux stations de l'Oudalan, Gorom-Gorom et Markoye, ne portent que sur une période de 8 ans, ce qui est nettement insuffisant, compte tenu précisément de l'importance des variations annuelles.

A Dori par contre, les observations portent sur une période de 30 ans et sont par conséquent beaucoup plus significatives.

La moyenne pluviométrique annuelle de Dori pour les 30 dernières années est de 502,2 mm.

Par contre, celle de Gorom-Gorom pour les huit dernières années est de 524,14 mm et celle de Markoye est, pour la même période, de 458,42 mm.

Or, il paraît fort peu vraisemblable que la moyenne pluviométrique annuelle de Gorom-Gorom soit réellement supérieure à celle de Dori, en raison de la latitude plus septentrionale de Gorom-Gorom.

Il suffit pour s'en convaincre de calculer la moyenne pluviométrique de Dori pour ces huit dernières années : celle-ci est alors de 545,9 mm, soit une moyenne supérieure de 8,7 % à celle des 30 dernières années.

En admettant, pour Gorom-Gorom et Markoye, un excédent proportionnel à celui de Dori, on peut calculer une moyenne pluviométrique corrigée qui, malgré son imprécision et sa part d'arbitraire, est probablement plus proche de la moyenne réelle calculée sur 30 ans, que la moyenne actuelle de 8 ans.

Ainsi, la moyenne pluviométrique de Gorom-Gorom pour les 30 dernières années serait d'environ 480 mm, et celle de Markoye d'environ 420 mm. Quant à la région du Béli, elle reçoit probablement moins de 400 mm de précipitations annuelles, mais on ne peut, en l'absence de toutes statistiques pluviométriques concernant ce secteur, qu'émettre des hypothèses et se référer aux moyennes des régions situées à la même latitude, au Mali et au Niger.

C'est ainsi que Tahoua au Niger a une moyenne annuelle de 373,3 mm, Goundam au Mali, à une latitude légèrement plus septentrionale il est vrai, 322 mm. Pour P. Delmond (1), la pluviométrie sur le Béli serait d'environ 350 mm par an, ce qui paraît être une estimation tout à fait raisonnable.

b. La saison sèche

La saison sèche, qui dure d'octobre à juin, comporte deux périodes :

- de novembre à mars, une période fraîche caractérisée surtout par un important refroidissement nocturne (températures nocturnes de l'ordre de 10 à 15 °C) tandis que les températures diurnes demeurent modérées (30 à 35 °C);
- de mars à juin, une période torride avec des températures diurnes supérieures à 40 °C, la sécheresse étant alors aggravée par l'harmattan qui souffle en permanence de l'est-nord-est.

3. LE PAYSAGE VÉGÉTAL

La formation végétale de l'Oudalan est la steppe, caractérisée par la discontinuité du tapis herbacé. Les phytogéographes distinguent les trois principaux types de steppes suivantes, correspondant à une pluviométrie décroissante :

- la steppe arborée et arbustive (tree and shrub steppe) (2);
- la steppe buissonnante (dwarf shrub steppe);
- la steppe herbacée et graminéenne (grass and herb steppe).

Seuls les deux premiers types se rencontrent dans l'Oudalan : la steppe herbacée et graminéenne, qui correspond au faciès pré-saharien, c'est-à-dire à une pluviométrie de l'ordre de 200 mm, n'y est pas représentée.

^{1.} DELMOND (P.), 1949.

^{2.} Terminologie française et anglaise adoptée au Congrès International de phyto-géographes à Yangambi, Congo,

a. La steppe arborée et arbustive

Elle est caractérisée par l'abondance des arbustes épineux (mimosées). On les rencontre généralement en ordre dispersé, mais souvent aussi en peuplements serrés dans les bas-fonds et les vallées sèches, où ils forment parfois des fourrés impénétrables. C'est le cas notamment de la « mer d'épineux » (1) entourant la mare de Soum, de la rive ouest et sud de la mare d'Oursi, par exemple.

Une autre espèce caractéristique de la steppe arborée est Balanites aegyptiaca, chez lequel le développement des épines atteint des proportions remarquables.

Enfin, le baobab est assez abondant et on le rencontre jusqu'aux bords du Béli.

Un faciès particulier de la steppe arborée est constitué par les « brousses tigrées », véritables labyrinthes formés d'une succession de taillis impénétrables et de zones dénudées. La végétation s'y dispose en effet en longues bandes sinueuses à l'aspect caractéristique, particulièrement nettes sur les photographies aériennes, et reproduites sous cette forme sur les cartes au 1/200 000° et au 1/500 000° des régions sahéliennes.

b. La steppe buissonnante

Composée essentiellement de buissons non épineux à feuilles caduques, la steppe buissonnante se rencontre sur les alignements dunaires et plus particulièrement dans le nord-ouest de l'Oudalan, vers Erafnamane, Gandéfabou, Gountouré-Niénié et Gountouré-Kiri.

Par ailleurs, ces alignements dunaires sont également caractérisés par l'important développement qu'y prend la végétation herbacée en saison des pluies. Au point que, localement, on puisse alors parler de véritables prairies de graminées (2), dont la hauteur, toutefois, n'excède jamais une vingtaine de centimètres (3). L'une des plus répandues de ces espèces herbacées est le cram-cram aux graines épineuses, caractéristique de la zone sahélienne.

4. CONTRAINTES DU MILIEU NATUREL

a. Vocation pastorale de l'Oudalan

Ce sommaire aperçu géographique permet néanmoins la mise en évidence d'un certain nombre de facteurs de la plus haute importance du point de vue humain et économique.

Tout d'abord, pour irrégulières que soient les précipitations, elles assurent néanmoins la formation annuelle de nombreuses mares, et le fonctionnement temporaire d'un système hydrographique.

L'assèchement progressif de ces différents plans d'eau laisse tout de même subsister de nombreux points d'eau sous forme de puits et de puisards de faible profondeur où il est possible d'abreuver le bétail jusqu'à la fin de la saison sèche. C'est le cas notamment des abords des grandes mares d'Oursi, de Darkoy, etc., et de nombreuses dépressions interdunaires comme Tin-Saman au nord-est de Markoye, Ganadaouri au nord-est d'Oursi, etc.

^{1.} DELMOND (P.), 1949.

^{2.} Ceci peut sembler en contradiction avec la définition même de la steppe donnée en tête de ce paragraphe, et définie comme une formation végétale à tapis herbacé discontinu. Il est certain que l'aspect de prairie que revêtent souvent les dunes de l'Oudalan en saison des pluies est caractérisé par la continuité du tapis herbacé, ce qui prouve une fois de plus combien il faut se garder des définitions trop rigides.

^{3.} Contrairement aux graminées de la savane qui atteignent 2 à 3 m de haut.

En second lieu, les pluies sont suffisantes pour permettre l'apparition de pâturages naturels de qualité bien supérieure à ceux que l'on rencontre dans les régions de climat soudanien au sud de l'isohyète des 500 mm, où le tapis herbacé, surtout composé de graminées ligneuses, est beaucoup moins propre à l'alimentation du bétail.

Enfin, en raison de sa latitude, l'Oudalan se trouve situé en dehors de la zone de la tsé-tsé et apparaît donc *a priori* comme une région à vocation essentiellement pastorale.

b. Limites à la vocation pastorale de l'Oudalan

Les diverses constatations précédentes doivent en effet être nuancées de la sorte :

- Certaines zones de pâturage de l'Oudalan ne sont pas utilisables en saison sèche, en raison de l'éloignement où elles se trouvent de tout point d'eau;
 - Il importe aussi de distinguer Oudalan méridional et Oudalan septentrional.

La limite entre ces deux zones peut être tracée par une ligne Markoye-Oursi-Déou qui correspond à la limite nord des villages sédentaires. C'est également au nord de cette ligne que les accumulations sableuses connaissent le maximum d'extension.

En raison de sa pluviosité moindre, qui va de pair avec une irrégularité de régime plus marquée, l'Oudalan septentrional peut être considéré comme une zone où la monoculture extensive du petit mil comporte des aléas excessifs et dont la vocation pastorale est par conséquent plus exclusive que celle de l'Oudalan méridional.

Par contre, une pluviométrie comprise entre 400 et 500 mm se prête fort bien à la monoculture du petit mil et, dans l'Oudalan méridional, les récoltes laissent généralement un important excédent commercialisable.

II. — LES POPULATIONS

La population totale de l'Oudalan est d'environ 40 000 habitants pour 10 000 km², soit une densité de 4 habitants au km².

1. LES SÉDENTAIRES

Au sud de la ligne Markoye, Oursi, Déou, les villages sont assez nombreux et la population sédentaire — c'est-à-dire vivant dans des villages permanents — est d'environ 10 000 personnes.

Quatre de ces villages sont le siège de marchés hebdomadaires, ce sont (1) :

^{1.} Ces chiffres ne sont pas d'une précision absolue, car les recensements administratifs ne sont pas toujours effectués sur une base ethnique. En outre, la population a toujours tendance à se dérober au recensement, ce qui lui est grandement facilité ici par sa mobilité.

— Markoye: 1041 habitants, marché: lundi et mardi.

- Gorom-Gorom: 455 habitants, marché: jeudi.

(Chef-Lieu de la Subdivision)

Déou : 209 habitants, marché : samedi.
Tassamakat : 142 habitants, marché : lundi.

Les autres villages de quelque importance sont : Saouga (1 399 hab.) sur la route Gorom-Gorom - Dori, Salmossi (740 hab.) sur la route Gorom-Gorom - Markoye, Koireziéna (658 hab.), sur la route Dori - Markoye, Oursi (443 hab.) au nord de la mare du même nom, Tin-Agadel (394 hab.) sur la route Dori - Markoye.

Cette population sédentaire et villageoise est essentiellement composée de Songhaï et de Mallébé. L'origine de ces derniers demeure obscure. Pour P. Delmond, il s'agit d'une population « probablement apparentée aux Djerma », venue du Macina, vraisemblablement au xix° siècle. Ils utilisent couramment la langue djerma.

Quant aux Songhaï, on peut penser que leur installation dans l'Oudalan remonte à la fin du xvi° siècle et à la chute de l'Empire de Gao.

Mais Songhaï et Mallébé ne représentent en tout état de cause qu'un quart de la population de l'Oudalan. Le reste, soit 30 000 habitants, se décompose comme suit :

Touareg: 1500. Bella: 16500. Peuls: 12000(1).

Le caractère le plus original du peuplement de l'Oudalan, en regard du reste de la Haute-Volta, réside sans conteste dans le fait que cette région constitue une province touareg. Aussi importe-t-il de rappeler brièvement ici les principaux caractères ethno-sociologiques d'une part des Touareg et des Bella, d'autre part des Peuls, ainsi que les circonstances de leur implantation dans l'Oudalan.

2. LES TOUAREG ET LES BELLA

a. Organisation sociale des Touareg

Berbères islamisés originaires du Sahara central ayant une langue et une écriture propres, les Touareg forment une société extrêmement hiérarchisée, dont les principales classes sont les suivantes :

- Tout en haut de l'échelle sociale se trouvent les Imajaren (singulier Amajer). Ce sont les nobles dont la seule occupation était autrefois la guerre.
- Viennent ensuite les Ineslemen (singulier Aneslem) appelés en français Touareg « maraboutiques » ou marabouts. Instruits dans la religion musulmane, parfois lettrés en arabe, ils connaissent en outre le « kanoun », c'est-à-dire le droit islamique. Ils jouent donc le rôle d'instructeurs en matière religieuse et de juges ou « cadi » dans les affaires coutumières. Ils bénéficient de la protection hautaine des Imajaren, ces derniers se déchargeant sur eux, dans une large mesure, du soin d'observer les pratiques de la religion musulmane!
- Les Imrad enfin (singulier Amrid) sont les hommes libres. En principe simples pasteurs, vassaux de leurs Imajaren à qui ils devaient verser des redevances en nature, il leur arrivait néanmoins de participer aux expéditions guerrières de ceux-ci.

^{1.} Voir carte au 1/200 000e.

Imajaren, Ineslemen et Imrad sont les Touareg proprement dits, et il n'existe entre ces trois classes aucune différence d'ordre anthropologique.

Leur apparence extérieure et leur costume, caractérisé par le port d'un voile bleu sombre ou blanc dissimulant presque entièrement le visage des hommes, sont par ailleurs trop connus pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur ce point.

Cependant, si rien ne distingue extérieurement Imajaren, Ineslemen et Imrad, les Peuls et les Songhaï au contact desquels ils vivent, ont depuis longtemps appris à faire la différence entre les Imajaren jadis redoutés de tous, et les Imrad, généralement plus pacifiques.

C'est ainsi que les Songhaï appellent les Imajaren : « Sourgou » et les Imrad : « Daga », tandis que les Peuls appellent les premiers « Safaïbé » (singulier Tiapato), et les seconds « Dagabé » (terme apparemment dérivé du Songhaï « Daga »).

Mais le trait essentiel de cette structure sociale est que les Touareg proprement dits ne constituent qu'une minorité en comparaison de la dernière classe, celle des esclaves, appelés Iklan en tamachek (singulier Akli), et plus généralement connus sous le vocable songhaï de Bella.

Dans l'Oudalan, le nombre des Bella est en effet plus de dix fois supérieur à celui des Touareg (16 500 pour 1 500); anciens captifs, ils descendent des populations noires soumises ou « razziées au cours des guerres en pays soudanais » (1) par les Touareg.

On peut distinguer sommairement, à l'heure actuelle, deux catégories de Bella :

- Ceux qui demeurent encore avec leurs anciens maîtres à titre de serviteurs et qui ne sont qu'une infime minorité, comprenant notamment les forgerons appelés Inadan en Tamachek (Gargassa en Songhaï); ils sont administrativement recensés avec les Touareg, sous la mention « serviteurs » ou « forgerons ».
- Ceux qui sont organisés en fractions relativement autonomes, n'ayant eu que des liens assez lâches avec leurs maîtres, avant même l'arrivée des Français : ils constituent la grande masse des Bella.

Traditionnellement éleveurs de chèvres, ils ne possédaient de bovins qu'à titre précaire. Leurs maîtres touareg pouvaient à tout moment les leur reprendre, sans préjudice des nombreuses autres redevances en bétail et en mil fixées par la coutume (1).

Ils ne pouvaient pas non plus posséder d'animaux de selle, chevaux ou chameaux et, contraints de participer aux expéditions guerrières des Touareg, ils formaient l'infanterie, chargée le plus souvent de donner le premier assaut.

b. Touareg et Bella de l'Oudalan

On trouvera dans le tableau ci-dessous la liste des principales tribus touareg de l'Oudalan, avec indication de leur origine probable et leur localisation actuelle :

1. TOUAREG OUDALAN:

Origine: Nord de la boucle du Niger, entre Gao et Tombouctou.

Remarque: Ont donné leur nom à la région où ils sont à présent installés.

IMAJAREN:

Chef actuel (2):

Majadoual ag Mohamata, investi des fonctions de Chef de Canton de l'Oudalan.

Lieux de résidence habituels (3) : Kissi-Beiga.

^{1.} Bernus (E.), 1963.

^{2. 1964.}

^{3.} voir carte au 1/200 000e, feuilles Dori, Téra, In Tillit.

IMRAD:

Chef actuel (1):

Akham ag Mohammed.

Lieux de résidence habituels (2) : Ferel, près de Tassamakat.

2. TOUAREG WARAG-WARAG:

Origine: Région de Menaka au Mali. Remarque: Les Imajaren seraient toujours dans la région de Menaka.

Il n'existe dans l'Oudalan que des IMRAD WARAG-WARAG.

Chef actuel:

Ferebi ag Baye.

Lieux de résidence habituels :

Vallée du Béli; le plus souvent aux environs de Tin-Akof.

3. Touareg Kel-es-Souk:

Origine: Es Souk, localité de l'Adrar des Iforas, au nord de Kidal (Mali). (Kel-Es-Souk signifie gens d'Es Souk.) Remarque: Aucune indication relative à l'existence d'Imajaren chez les Kel-Es-Souk et à leur localisation éventuelle.

INESLEMEN: divisés en deux fractions administrativement distinctes, dites:

— « Kel-Es-Souk I » :

Chef actuel:

Rissa ag Mohammed.

Lieu de résidence habituel : Beldiabé.

et - « Kel-Es-Souk II »:

Chef actuel:

Mohammed ag Mohammed.

Lieu de résidence habituel : Sud de la mare de Darkoye.

IMRAD:

Chef actuel:

Intaha ag Almaouni.

Lieux de résidence habituels :

Vallée du Béli, de part et d'autre du gué de Kabia et en amont de celui-ci.

4. TOUAREG IDAMOSSEN:

Origine : Se disent originaires du Hoggar, dans le Sahara algérien.

Remarque: Les Imrad et les Ineslemen se trouveraient au Mali, dans la région de Tesit (40 km environ au nord-est du gué de Kabia).

Il n'existe dans l'Oudalan que des Idamossen Imajaren.

Chef actuel:

Intaha ag Mohammed.

Lieu de résidence habituel :

Ziguiberi, au nord-ouest de Markoye.

^{(1) 1964.}

⁽²⁾ Voir carte au 1/200 000e, feuilles Dori, Téra, In Tillit.

5. Touareg Ikoubaraden:

Origine: Se disent originaires de l'Azawak, région au nord de Tahoua au Niger.

Remarque: Il est possible que les Imajaren se trouvent toujours dans l'Azawak.

6. ALKASSEYBATEN.

Il n'existe dans l'Oudalan que des IMRAD IKOUBARADEN:

Chef actuel:

Zahabi ag Nanou.

Lieux de résidence habituels :

Vallée du Béli, en amont du gué de Kabia, et région de Tin Saman, entre Markoye et Kabia.

Chef actuel:

Baye ag Hamar.

Lieux de résidence habituels :

Bangonadji au nord de la mare de Yomboli et Tin-Edia au nord de la montagne du même nom.

Ce groupe mérite une mention spéciale, car il diffère par ses origines des véritables Touareg, bien que ceux-ci les considèrent aujourd'hui comme des Touareg Imajaren, car ils en ont effectivement adopté les coutumes et le genre de vie.

Ils descendent en réalité de populations originaires du Maroc dont les ancêtres arrivèrent dans la région de la boucle du Niger, vraisemblablement à l'occasion de la conquête marocaine qui entraîna la destruction de l'Empire songhaï de Gao (fin du xvie siècle).

Selon leurs traditions, les Alkasseybaten auraient eu à combattre les Touareg et, après une série de défaites, les Alkasseybaten survivants auraient été contraints de chercher refuge parmi les Songhaï de Bamba, entre Tombouctou et Gao.

Le nom arabe de Bamba était alors Al Kaçaba, c'est-à-dire « la forteresse » ou « la ville forte », et c'est cette retraite à Al Kaçaba qui leur a valu leur nom actuel d'Al-Kaçabaten ou Alkasseybaten comme on l'écrit généralement, c'est-à-dire évidemment « ceux d'Al Kaçaba ».

Ils allèrent même jusqu'à adopter l'usage de la langue songhaï, qu'ils utilisent encore couramment entre eux aujourd'hui, tandis qu'ils parlent le tamachek lorsqu'ils sont en présence d'autres Touareg.

Enfin, il ne semble pas avoir eu métissage avec les Songhaï : ils ont conservé un type physique très nettement méditerranéen.

Mais si ces différentes tribus touareg ont par elles-mêmes une faible importance numérique, il ne faut pas perdre de vue le fait que l'important peuplement bella de l'Oudalan a été consécutif à la poussée puis à l'installation des Touareg dans cette région.

C'est ainsi qu'à chacune des tribus touareg citées ci-dessus correspond l'un des groupements de Bella. Autrefois captifs, ils se nomment par conséquent Iklan Oudalan, c'est-à-dire « Esclaves des Oudalan » (sous-entendu des Imajaren), Iklan Imrad Oudalan, Iklan Warag-Warag, Iklan Kel-Es-Souk, Iklan Idamossen, Iklan Ikoubaraden, Iklan Alkasseybaten.

Il n'est guère possible de donner les proportions relatives de Touareg et de Bella pour chaque tribu car, comme nous l'avons déjà signalé, les recensements administratifs ne sont pas toujours faits sur une base ethnique. Rappelons seulement ici qu'il y aurait au total environ 1 500 Touareg et 16 500 Bella dans l'Oudalan : ces chiffres sont certainement très sous estimés.

Mais tous les Bella ne se rattachent pas aux différentes tribus touareg précédemment citées. C'est le cas notamment des Bella dits « Kamoga », des Kel Emy, Kel Arabo, Kel Bara, Kel Chatoumaye, etc.

Il s'agit apparemment de Bella qui avaient fui les Touareg dont ils dépendaient — lesquels se trouvent probablement encore au Mali ou au Niger — bien avant l'arrivée des Français dans le pays. Certains d'entre eux même, comme les Kel-Tafadest, se comportèrent en pillards au point de posséder à leur tour leurs propres Bella.

Historique du peuplement touareg — bella

Comme on peut en juger, le problème du peuplement touareg et bella de l'Oudalan est complexe, et il n'est pas inutile de rappeler brièvement ici dans quelles circonstances il s'est constitué.

A l'origine, simple province de l'Emirat peul du Liptako, cette région ne tomba sous la coupe des Touareg qu'au cours de la première moitié du XIX^e siècle.

Les premiers à franchir le Béli furent d'ailleurs les Imrad Oudalan, bientôt suivis des Oudalan Imajaren : « bande de guerriers batailleurs, sauvages, avides et du reste ruinés et affamés : Oudalan et Kel Zingui, Idamossen, Irreganaten, Al Kasseybaten... », écrit P. Delmond (1).

Les troupes de l'Émir du Liptako, SALOU BI HAMA, qui tentèrent de s'opposer à l'invasion furent battues et dispersées à Kissi (25 km au nord de Gorom-Gorom), en 1827. « Sombre page de l'histoire du Liptako », écrit encore P. DELMOND (1), « les guerriers peuls échappés au massacre se replièrent précipitamment sur Dori. Le pays du nord, qui devait à partir de ce moment prendre l'appellation d'Oudalan, du nom de la tribu conquérante, tombait définitivement sous la domination touarègue ».

3. LES PEULS DE L'OUDALAN

a. Principaux caractères ethno-sociologiques

Le peuplement peul de l'Oudalan (12 000 personnes) n'a pas la même origine que celui de Dori (1) : il est en fait beaucoup plus récent, plus récent même que le peuplement touareg et bella.

On distingue en effet dans l'Oudalan deux groupes de Peuls d'origine différente : les Gaobé et les Djelgobé.

Les premiers sont originaires de la région de Gao et des pays du nord de la boucle du Niger. Ils sont au nombre de 10 000 environ.

Les Djelgobé viennent du Djelgodji, c'est-à-dire de la région située principalement au nord de Djibo et sont environ 2 000 dans l'Oudalan.

Djelgobé et Gaobé présentent un aspect physique assez conforme à la description « classique » du Peul, c'est-à-dire une physionomie fréquemment europoïde, une pigmentation claire ou cuivrée, une silhouette élancée.

⁽¹⁾ DELMOND (P.), 1953.

Leur habitat est essentiellement mobile, et consiste en huttes hémisphériques faites de nattes reposant sur une armature de branches ployées en arceaux.

Toutefois les huttes gaobé sont de dimensions plus vastes que celles des Djelgobé, et les nattes qui les recouvrent présentent des bandes teintes en noir, tandis que les huttes djelgobé sont le plus souvent uniformément jaune paille. Ces différences permettent de reconnaître à première vue un campement gaobé d'un campement djelgobé. Ces huttes sont très rapidement démontables, et ce sont les femmes qui sont chargées de les démonter et de les remonter, lorsque le groupe est en déplacement.

Tous ces Peuls pratiquent la religion musulmane (1).

Les uns et les autres seraient arrivés dans l'Oudalan entre 1860 et 1880 selon P. Delmond, sous le règne de l'Émir de Dori, SEKOU BI SALOU.

Contrairement aux Touareg, les Djelgobé et les Gaobé n'ont été poussés par aucun désir de pillage ni de conquête armée; ils se sont simplement infiltrés, poussant devant eux leur bétail, à la recherche de nouveaux pâturages.

En effet, la société peule est beaucoup moins fortement structurée et hiérarchisée que celle des Touareg, et les mouvements migratoires y ont un caractère essentiellement diffus, les membres d'un même lignage pouvant se rencontrer en petites unités familiales émiettées sur un vaste territoire.

b. Principales fractions

Les Peuls de l'Oudalan sont recensés par fractions composées de familles appartenant à un même lignage, et ayant une origine géographique commune.

A la tête de chaque fraction se trouve un chef dont l'autorité réelle ne s'étend le plus souvent que sur quelques familles, et qui n'entretient que des relations épisodiques avec le reste de sa fraction, étant donné le manque de cohésion qui caractérise celle-ci.

Voici quelles sont, à titre indicatif, les principales fractions peuls djelgobé de l'Oudalan :

1. Fraction dite de Kitagou:

Chef actuel: Adama Issa.

Lieu de résidence habituel (2) : sud et ouest de la mare d'Oursi.

2. Fraction dite « Gargassa »:

Chef actuel: DIAMEL SIDI.

Lieu de résidence habituel : Lieu-dit Gargassa.

3. Fraction dite « Belladiaoudi »:

Chef actuel: SALOU TIOUMEL.

Lieu de résidence habituel : N'Goungam, au nord de Markoye.

⁽¹⁾ Toutefois, chez les Djelgobé subsistent quelques coutumes antérieures à l'islamisation de ce groupe et dont la plus remarquable est appelée « Sombitagol » : il s'agit d'une épreuve à laquelle est soumis l'adolescent Djelgobé avant de pouvoir prétendre définitivement à la qualité de berger et d'adulte responsable, et qui consiste à sacrifier un jeune taureau de son troupeau et à en partager la viande avec les jeunes gens de son âge, sous peine de subir les pires sévices (coups, brûlures, etc.) de la part de ceux-ci, en cas de refus ou de dérobade.

En fait, c'est le plus souvent sous la contrainte et la menace de ses compagnons que le jeune berger doit se résoudre à sacrifier son taurillon.

⁽²⁾ Il s'agit du lieu de résidence habituel du Chef de fraction et de ses proches.

4. Fraction de Gountoure Niénié:

Chef actuel : AMADOU DIÉRI.

Lieu de résidence habituel : Gountouré Niénié.

etc.

D'une façon générale, les fractions peules de l'Oudalan sont désignées par le nom du lieu où on les rencontre le plus souvent ou par celui de leur origine. C'est le cas notamment des Gaobé, dits Bambabé, c'est-à-dire originaires de Bamba, etc.

Mais, pour les Peuls, comme pour les Touareg, les recensements administratifs ne tiennent pas toujours compte de l'appartenance ethnique. C'est ainsi que certains Djelgobé sont recensés avec les Touareg Oudalan Imajaren et des groupements gaobé avec les Touareg Warag-Warag.

Il est vrai que, dans ce dernier cas, il s'agit de Peuls ayant subi la domination des Touareg et adopté l'usage de la langue tamachek, tout en conservant leur culture peule.

III. — LA VIE PASTORALE DANS L'OUDALAN

Le dénominateur commun de ces populations touareg, bella et peules, c'est essentiellement leur vocation pastorale, allant de pair avec des genres de vie adaptés aux conditions particulières imposées par le milieu géographique. Cette adaptation se traduit essentiellement par le nomadisme, le terme étant pris ici dans son sens le plus large, c'est-à-dire en se référant au seul critère de la mobilité de l'habitat.

Il convient donc d'examiner à présent la nature même de cette vocation pastorale, les différentes formes de nomadisme qu'elle détermine, et enfin les techniques traditionnelles dont elle s'accompagne.

1. CONCEPTIONS TRADITIONNELLES DU ROLE DU BÉTAIL

Touareg, Bella et Peuls sont des populations à vocation essentiellement pastorale, mais à des degrés divers.

a. Conceptions communes aux différents groupes

Il est, évident que pour des populations vivant dans des régions arides — et souvent originaires de régions plus arides encore que celles où elles vivent actuellement — l'agriculture ne saurait *a priori* constituer, dans l'hypothèse la plus favorable, qu'une activité d'appoint.

Le problème n'est pas sans analogie avec celui de l'énorme taux de natalité des pays à bas niveau de vie : le fait de donner naissance à de nombreux enfants est, entre autres choses, une « assurance vieillesse ». De même pour les Touareg, les Bella et les Peuls, la possession d'un grand nombre de bovins permet d'espérer que, même en cas de forte mortalité, il en survivra toujours assez pour que l'existence du groupe ne soit pas compromise et la reconstitution ultérieure du troupeau assurée.

D'autre part, pour les uns comme pour les autres, les bovins représentent incontestablement une valeur intrinsèque et une source de prestige pour leur propriétaire, indépendamment de toute idée de profit.

En effet, chez des populations nomades vivant pratiquement en économie non monétaire, le nombre de bœufs que possède un individu constitue le principal critère de différenciation sociale.

Dans ces conditions, on comprendra aisément que Touareg, Bella et Peuls manifestent une grande répugnance à réduire le nombre de leurs bêtes, par la vente ou l'abattage, une telle opération étant toujours plus ou moins ressentie par les intéressés comme un appauvrissement, une perte de substance, quelles que soient par ailleurs les compensations financières qu'ils puissent en retirer.

b. Différences d'attitude

Mais, en dépit de ces similitudes de réactions et de comportements, les attitudes psychologiques des Touareg, des Bella et des Peuls vis-à-vis de leur troupeau, n'en diffèrent pas moins sensiblement.

Pour les Touareg, l'élevage des bovins est essentiellement la seule forme d'activité de subsistance à laquelle ils considèrent pouvoir se livrer sans déchoir.

En effet, il importe de ne pas perdre de vue le fait que les Touareg sont des populations d'origine saharienne, et que le Sahara était traditionnellement un monde où l'agriculteur sédentaire ne pouvait être qu'un tributaire ou un esclave.

La rareté des oasis faisait d'elles et de leurs habitants l'objet d'une incessante compétition entre nomades qui jouissaient, du fait de leur mobilité et de la possession de montures, d'une incontestable supériorité militaire.

Bien que n'ayant conservé le plus souvent qu'un souvenir assez vague de leurs origines sahariennes, les Touareg de l'Oudalan n'en sont pas moins restés fidèles à cette optique inhérente à leur culture, et considèrent toujours l'éleveur comme socialement supérieur au cultivateur. Mais, s'ils attachent du prestige à la possession de nombreuses têtes de bétail, ils n'en attachent guère à la condition même de berger. Ce n'est pas pour eux une vocation, c'est un pis-aller. Autrefois, ce rôle était dévolu à leurs Bella; aujourd'hui, ils se trouvent dans l'obligation de veiller eux-mêmes sur leur troupeau.

Ils s'y résignent toutefois de meilleure grâce qu'à cultiver le mil.

L'attitude des Bella est toute différente. En raison de leur condition servile ils ne pouvaient pas, traditionnellement, posséder de bœufs, ou ne pouvaient en posséder qu'à titre précaire, aussi la possession d'un troupeau de bovins leur donne-t-elle à présent le sentiment d'égaler leurs anciens maîtres, au même titre d'ailleurs que la possession de chevaux et surtout de chameaux, dont le nombre va en se multipliant rapidement dans l'Oudalan. Ainsi la thésaurisation des bovins revêt-elle chez les Bella une signification particulière : elle est l'expression et le symbole même de leur émancipation.

L'attitude des Peuls enfin, dans ce domaine, est certainement la plus chargée d'affectivité. Elle a, du reste, été maintes fois décrite, et qualifiée de « boomanie » par le géographe J. RICHARD-MOLARD.

Pour les Peuls, à l'inverse des Touareg, la condition de pasteur est bien une vocation, presque une ascèse, et l'on peut sans hésitation appliquer aux Peuls Djelgobé et Gaobé de l'Oudalan ces quelques lignes de Marguerite DUPIRE, concernant les Peuls Bororo du Niger: « Il n'est pas exagéré de dire que le Bororo ne vit que pour son bétail... Tous les efforts tendent à conserver, à accroître le troupeau et à lui fournir les meilleures conditions possibles de subsistance »; et, plus loin, parlant du même berger peul, elle évoque: « le bénéfice moral, esthétique, magique, que lui procure le métier de pasteur » (1).

Comme on peut en juger, les différences d'attitudes mentales sont considérables entre Touareg, Bella et Peuls, et les séparent beaucoup plus que ne le font les différences de genres de vie. En effet, les contraintes géographiques et économiques du milieu ne laissent à ces populations qu'un nombre limité d'options, entre le pur nomadisme et la sédentarisation complète, et l'on retrouve les mêmes formes d'adap-

⁽¹⁾ DUPIRE (M.), 1962.

tation chez les unes et chez les autres. C'est ainsi que des Peuls et des Touareg, également semi-nomades auront, à bien des égards, des genres de vie beaucoup plus semblables que ces mêmes Touareg et d'autres Touareg restés purs nomades. Cependant, il est bien évident que les attitudes mentales de Touareg semi-nomades resteront fort différentes de celles de Peuls semi-nomades, en dépit de la similitude de leurs genres de vie.

2. LES DIFFÉRENTES FORMES DE NOMADISME DANS L'OUDALAN

Nous distinguerons ici les mêmes termes de transition allant du pur nomadisme à la sédentarisation que M. E. Bernus (1) dans son étude sur les Touareg du Niger occidental, c'est-à-dire :

- des purs nomades s'adonnant exclusivement à l'élevage;
- des nomades cultivateurs qui effectuent également des mouvements d'assez grande amplitude, mais cultivent le petit mil en hivernage;
- des semi-nomades qui, à la différence des précédents, n'effectuent plus que de courts déplacements autour d'un point d'eau permanent à proximité duquel se trouvent établis leurs champs en hivernage.
- A ces trois catégories, toutefois, nous adjoindrons une quatrième, celle des semi-sédentarisés transhumants, chez qui les éléments âgés de la population sont sédentarisés et se livrent à la culture du petit mil, tandis que les éléments jeunes partent en hivernage avec le bétail effectuer une transhumance de grande amplitude.

a. Les purs nomades

Les purs nomades par définition ne pratiquent aucune forme d'agriculture. Leur habitat est essentiellement mobile, et leurs déplacements, intéressant tout le groupement y compris les vieillards, se font selon un cycle régulier.

Le seul cas de nomadisme véritable dans l'Oudalan est celui des Touareg Warag-Warag Imrad.

Grands éleveurs de bovins — leur cheptel peut être évalué à 3 000 têtes — ils passent la saison sèche, d'octobre à fin mai, sur la rive droite du Béli, aux environs de Tin-Akof, le bétail s'abreuvant au Béli. Cependant, le manque d'herbe devient dramatique à proximité du Béli, en fin de saison sèche. Il existe par contre des pâturages encore relativement abondants sur la rive gauche du Béli, en territoire malien, mais malgré leur relative proximité (une trentaine de kilomètres) ils sont absolument inaccessibles car dépourvus de tout point d'eau. De la sorte, les Warag-Warag se voient placés devant le dilemme suivant : voir leurs bêtes périr d'inanition à proximité de l'eau, ou bien les voir mourir de soif là où elles trouveraient une nourriture relativement abondante. Il est évident que dans l'ordre des urgences, la satisfaction des besoins en eau l'emporte sur celle des besoins en nourriture. Mais, dès les premières pluies, c'est-à-dire, dans cette région, à la fin juin, les Warag-Warag s'empressent de quitter les rives désolées du Béli pour emmener leurs bêtes affamées brouter l'herbe desséchée des pâturages du Mali, car une ou deux tornades suffisent à y créer des mares où les bêtes pourront s'abreuver : il s'agit principalement des vallées de Chaharko et d'In-Hobakar, à l'ouest du petit massif de Tin-Adjamba (2).

⁽¹⁾ BERNUS (E.), 1963.

⁽²⁾ V. carte de transhumance.

Les Warag-Warag demeurent là environ un mois, le temps de laisser les pluies s'établir plus au sud, et à la mi-juillet, ils redescendent par petites étapes vers le sud, à la rencontre de l'herbe fraîche. Ils mettent ainsi environ un mois pour se rendre de Chaharko à la mare de Darkoy, s'arrêtant quatre jours ici, deux jours là, selon l'abondance de l'herbe et de l'eau.

La mare de Darkoy, qu'ils atteignent vers la mi-août, marque la limite sud de leur nomadisation. Ils y emmènent leurs bêtes afin que celles-ci y effectuent la cure salée, indispensable à leur équilibre physiologique. La terre salée de Darkoy est en effet l'une des plus importantes de l'Oudalan et attire pendant l'hivernage de nombreuses fractions d'éleveurs et des milliers de têtes de bétail.

La cure salée dure une huitaine de jours et, dès la fin août, les Warag-Warag reprennent la direction du nord. Ils passent la dernière semaine d'août à In-Taïlalé à 25 km environ au sud-ouest de Tin-Akof, où existe également une terre salée de moindre importance, et font paître ensuite leurs bêtes jusqu'à la fin de la saison des pluies dans les brousses tigrées et sur les dunes, toujours à une vingtaine de kilomètres au sud du Béli, déplaçant leur campement de quelques kilomètres, tous les huit jours en moyenne.

En cette saison l'herbe et l'eau sont abondantes partout, les moindres dépressions argilo-sableuses sont occupées par des mares, et l'abreuvement du bétail ne pose aucun problème.

Cependant, la fin de la saison des pluies les incite à se rapprocher du Béli, car les nombreuses petites mares d'hivernage s'assèchent rapidement et, dès la mi-octobre, ils ont rejoint les bords du Béli entre Kacham et Tin-Akof, ayant ainsi achevé leur cycle annuel.

On notera la médiocrité de l'amplitude de ces déplacements : de la vallée de Chaharko au Mali, qui est le point le plus septentrional atteint par les Warag-Warag, à la mare de Darkoy au sud, la distance à vol d'oiseau n'excède pas 60 km.

A l'intérieur de ces limites, les Warag-Warag parcourent environ 200 km en année normale, compte tenu de leurs courts déplacements en lignes brisées d'un pâturage à un autre.

Ainsi le nomadisme à une échelle aussi réduite est bien différent du nomadisme « classique » lequel est généralement caractérisé par un déplacement vers le nord en saison des pluies, et un retour progressif vers le sud au fur et à mesure de l'aggravation de la sécheresse : ici, le mécanisme semble à première vue inversé puisque les Warag-Warag passent la saison sèche auprès du Béli et la plus grande partie de la saison des pluies au sud du Béli. En réalité, on retrouve pourtant l'amorce d'un mouvement de nomadisme « classique », puisque dès les toutes premières pluies les Warag-Warag se rendent d'abord au nord, mais ensuite la nécessité d'envoyer leurs animaux à la terre salée de Darkoy les contraint à se diriger vers le sud en pleine saison des pluies. Pendant tous ces déplacements, les Touareg Warag-Warag utilisent les tentes en peaux de chèvres teintes en ocre, appelées « aheket » en Tamachek.

b. Les nomades cultivateurs

Bien que pratiquant la culture du petit mil en saison des pluies, l'élevage demeure leur forme d'activité principale. Comme chez les purs nomades, l'habitat est mobile, les déplacements intéressent tout le groupe et leur amplitude est importante. Ce type de nomadisme est représenté dans l'Oudalan par certaines tribus touareg comme les Imrad Kel-Es-Souk, ou les Imrad Ikoubaraden, et surtout de nombreuses fractions bella : Iklan Warag-Warag (fraction du Chef Zahid Ag Sina), Iklan Imrad Kel-Es-Souk (fraction d'Addibaz ag Diika), etc.

Les Imrad Ikoubaraden passent la plus grande partie de la saison sèche, de décembre à mai, à proximité des puisards de Tin Saman, sur la piste de Markoye à Kabia.

Aux premières pluies, ils se dirigent vers le sud, vers N'Goungam, Dembam et Tamguissi, à la frontière du Niger. Fin juillet, ils s'en retournent vers le nord, jusqu'au lieu-dit Zémé Tondia, à 20 km au nord-est de Markoye, où ils sèment un peu de mil.

Après avoir semé, ils se rendent ensuite, pendant la deuxième moitié du mois de juillet à Tadambès sur le Béli, en amont de Kabia où existe une terre salée et où leurs bêtes effectuent une première cure salée d'une dizaine de jours. Au mois d'août, ils retournent à Zémé Tondia pour sarcler leur mil, puis repartent à nouveau vers le Béli. Ils passent les mois de septembre et d'octobre sur la rive gauche du Béli, et font faire à leurs bêtes une deuxième cure salée de dix jours à la terre salée d'In-Fagagan, non loin d'In-Tangoum (1).

ITINÉRAIRES DE QUELQUES GROUPES NOMADES ET TRANSHUMANTS DE L'OUDALAN

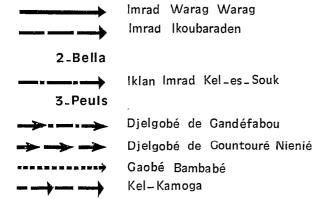
LÉGENDE DE LA CARTE

a) Transhumances

- Campement de saison sèche à proximité d'un point d'eau.
- Lieu de culture du petit mil en hivernage
- Terres salées
- Pâturages temporaires d'hivernage.

Itinéraires des différents groupes

1. Touareg



REMARQUE: Le signe // indique le cloisonnement chez les semi sédentarisés entre les éléments âgés sédentaires d'une part et les éléments jeunes et nomades d'autre part.

b) Fond de carte



En grisé: altitudes supérieures 3 320 m



Principaux reliefs



Alignements dunaires



Lit majeur du Béli et du Gorouol — moins de 240 m



Zones d'inondation



Mares permanentes



Principaux cours d'eau temporaires

Villages sédentaires



Marchés

လိ

Principaux points d'eau

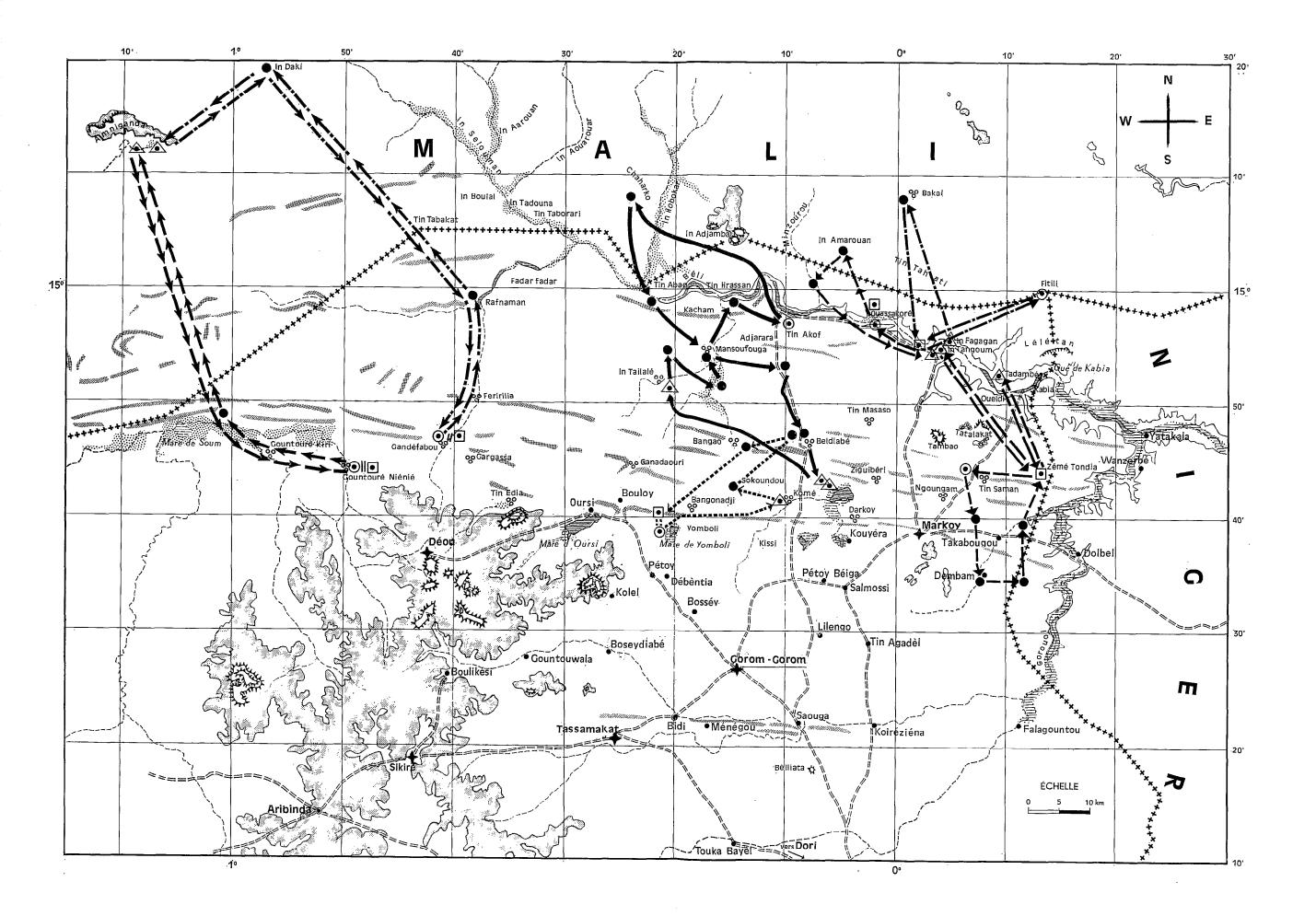
==>==

Pistes automobiles

+++++

Frontières d'états

⁽¹⁾ Voir carte de transhumance.



Ils s'en retournent ensuite une fois de plus vers le sud récolter leur mil à Zémé Tondia, à la fin du mois d'octobre, et de là regagnent Tin-Saman pour y passer à nouveau la saison sèche.

Il est évident que les Imrad Ikoubaraden s'efforcent de concilier maladroitement élevage et agriculture, ce qui les contraint à des allées et venues entre leurs pâturages d'hivernage et leurs champs, ceci depuis que leurs Bella, les Iklan Ikoubaraden, ont cessé de leur verser les redevances coutumières en mil.

On notera aussi que, contrairement aux Touareg Warag-Warag, les Ikoubaraden se dirigent d'abord vers le sud, dès les premières pluies et ont, par contre, leurs pâturages d'hivernage sur le Béli, c'est-à-dire au nord du lieu où ils passent la saison sèche.

Il est probable que s'ils se dirigent en premier lieu vers le sud, c'est pour y trouver aussitôt que possible non seulement de l'herbe, mais des mares d'hivernage pour faire boire leurs bêtes et échapper de la sorte à la pénible corvée de puisage de l'eau dans les puisards de Tin-Saman. En effet, N'Goungam, Dembam et Tamguissi sont des lieux de rassemblement des eaux et de formation précoce des mares.

En outre, l'obligation où ils se trouvent d'effectuer des semailles à Zémé Tondia les incite vraisemblablement à attendre d'en avoir terminé avec celles-ci avant de rejoindre la zone des pâturages et des terres salées du Béli.

On peut citer encore pour illustrer un autre aspect de ce type de nomadisme, les Bella Iklan Imrad Kel-Es-Souk, qui passent la plus grande partie de la saison sèche, de janvier à juin vers la mare de Fitili, à l'intersection des frontières Haute-Volta - Mali - Niger, puis la première moitié de la saison des pluies aux environs d'In-Tangoum, sur la rive droite du Béli, où ils ont leurs champs de mil. A la mi-août cependant, après le sarclage, ils repartent vers le nord avec leurs animaux jusqu'à Bakal, au Mali, et reviennent ensuite à In-Tangoum en octobre pour la récolte. Ils y resteront jusqu'en janvier, époque où ils retourneront à Fitili.

Quant à la cure salée, ils la font à In-Fagagan, à 6 km seulement d'In-Tangoum, au début de l'hivernage.

En définitive, la direction et l'ampleur des déplacements du nomade-cultivateur sont conditionnées par la position relative de ces trois points :

- le point d'eau permanent où il passera la plus grande partie de la saison sèche;
- le lieu où il sèmera le petit mil au début de la saison des pluies et où il reviendra le récolter au mois d'octobre (en général le versant d'une dune);
- la terre salée où il emmènera son troupeau faire l'indispensable cure, soit entre les semailles et le sarclage du petit mil, soit le plus souvent entre le sarclage et la récolte; ce qui présente l'avantage supplémentaire d'éloigner les bœufs des cultures.

Touareg Ikoubaraden et Bella Iklan Imrad Kel-Es-Souk utilisent pendant leurs déplacements d'hivernage les tentes en peaux de chèvres. Toutefois, à la saison chaude, c'est-à-dire de mars à juin, ils construisent des sortes de tentes oblongues couvertes non plus de peaux mais de paille, appelées *ekarbanen* (sing. : ekarban).

Celles-ci, qui offrent l'avantage d'être plus aérées et plus fraîches que les tentes en peaux, sont abandonnées lors du départ en transhumance.

c. Les semi-nomades

Ce qui caractérise essentiellement les semi-nomades et les distingue des nomades-cultivateurs, c'est le fait que l'amplitude de leurs mouvements n'est que rarement supérieure à une vingtaine de kilomètres et que ceux-ci s'effectuent généralement autour d'un point d'eau permanent, à proximité duquel sont éta-

blies leurs cultures. L'habitat demeure mobile, mais les déplacements n'intéressent plus qu'une partie du groupe.

En somme, les trois points entre lesquels oscillent les déplacements du nomade-cultivateur : points d'eau de saison sèche, champs de saison des pluies, et terre salée, se trouvent ici pratiquement réduits à deux, puisque le champ et le point d'eau se trouvent extrêmement rapprochés et que les déplacements se feront seulement entre ce point privilégié et la terre salée.

Les exemples de semi-nomadisme abondent dans l'Oudalan, en particulier aux abords des grandes mares du centre : Peuls Djelgobé Kitagou (famille du Chef de fraction Adama Issa) auprès de la mare d'Oursi, Touareg Alkasseybaten au nord de la mare de Yomboli et Peuls Gaobé « Bambabé » à l'ouest de cette même mare, Touareg Kel-Es-Souk Ineslemen au sud de la mare de Darkoy, et aussi de nombreuses fractions de Bella (Iklan Warag-Warag et autres) le long du Béli.

Les Peuls Gaobé Bambabé (Chef Hachimi Hamma Attaher) forment une fraction d'environ 150 personnes, possédant entre 500 et 1 000 têtes de bovins.

Ils passent la majeure partie de la saison sèche campés sur la dune au nord de la mare de Yomboli, sous des tentes hémisphériques faites de grandes nattes décorées de bandes noires, et reposant sur une armature de branchages.

Les bœufs broutent les pâturages de la mare de Yomboli qui, au fur et à mesure qu'elle s'assèche, laisse apparaître de vastes étendues herbeuses, cependant qu'elle conserve de l'eau en son centre pendant une partie de la saison sèche. Lorsqu'elle devient trop boueuse pour permettre l'abreuvement du bétail, les Gaobé creusent des puisards. La nuit, les bœufs couchent sur la dune qu'ils fertilisent de leur fumier.

Aux premières pluies, la dune est évacuée, et le campement se transporte dans les clairières au milieu des fourrés d'épineux à quelques centaines de mètres à l'ouest de la mare.

La dune est alors ensemencée en petit mil, puis a lieu le sarclage vers le mois d'août. C'est alors que la fraction se scinde en deux parties : les hommes âgés avec leurs épouses et un certain nombre de jeunes enfants vont demeurer sur place pour surveiller les champs, tandis que les jeunes ménages et les célibataires vont emmener les bœufs faire la cure salée à Komé, près de la mare de Darkoy. De là, ils se dirigeront vers Sokoundou à une dizaine de kilomètres à l'ouest, puis vers Beldiabé, à 15 km au nord-est, de là encore à Bangao à une dizaine de kilomètres à l'ouest, tous ces lieux étant riches en pâturages et l'eau y étant abondante pendant la saison des pluies.

De Bangao enfin, au prix d'une marche d'une quinzaine de kilomètres vers le sud-ouest, ils rejoindront leur point de départ. Ce sera alors le mois d'octobre, et tous les hommes seront rassemblés pour la récolte du mil. Celle-ci achevée, ils resteront encore au bord de la mare jusqu'au mois de janvier, époque où toute la fraction se transportera sur la dune pour y rester jusqu'à la saison des pluies suivante.

Ainsi les déplacements annuels des éléments les plus âgés de la fraction n'excèdent pas un kilomètre, distance de la dune à la mare.

Quant au périple d'hivernage des éléments les plus jeunes et du bétail, il totalise au maximum 70 km et il est justifié autant par le danger que fait courir aux cultures un aussi important troupeau de bovins, que par la nécessité de les emmener à la terre salée et vers de nouveaux pâturages. Cependant, à aucun moment hommes et bêtes en transhumance ne se trouvent à plus de 25 km de leur point de départ.

d. Semi-sédentarisés transhumants

Paradoxalement, les semi-sédentarisés peuvent pratiquer une transhumance de plus grande amplitude que les semi-nomades ou même que les nomades-cultivateurs. Comme chez les semi-nomades, seuls les éléments les plus jeunes de la fraction se déplacent avec les animaux. La différence essentielle entre semi-

sédentarisés transhumants et semi-nomades, réside dans le fait que chez les semi-sédentarisés, les éléments âgés de la fraction ne se déplacent plus du tout et habitent de grandes huttes inamovibles, tandis que chez les semi-nomades ils se déplacent encore de quelques centaines de mètres dans l'année et conservent par conséquent un habitat mobile.

Dans l'Oudalan, ce genre de vie est surtout celui des Peuls Djelgobé dont un bon exemple peut être donné par la fraction dite de Gountouré Niénié (Chef actuel Ahmadou Dieri). Ces Djelgobé, au nombre de 250 environ, ont un cheptel que l'on peut grossièrement estimer à 1 500 têtes.

Pendant la saison sèche, toute la fraction est rassemblée au lieu-dit Gountouré Niénié (1), dans l'ouest de l'Oudalan. Les jeunes ménages et les jeunes gens célibataires sont installés sous les huttes en nattes démontables, appelées *kourlé* (sing. : *kourgal*) à proximité d'une série de puisards permettant l'abreuvement du bétail. Les hommes plus âgés (à partir d'une quarantaine d'années) habitent avec leurs épouses sous des huttes de paille de plus vastes dimensions appelées *bougoudji* (sing. : *bougourou*), installées en permanence à environ 1 km de là.

Les bœufs sont abreuvés tous les matins et paissent ensuite pendant la fin de l'après-midi et une partie de la nuit dans la brousse tigrée, à quelques kilomètres au nord.

Les pâturages sont suffisants, mais les fauves nombreux, en particulier lions et hyènes.

Dès les premières pluies, les éléments jeunes de la population, ceux-là mêmes qui campent à proximité des puisards, partent en transhumance avec la majeure partie du troupeau. Ils se dirigent vers la rive nord de la mare de Soum, à une vingtaine de kilomètres au N-O.

Pendant ce temps, les hommes plus âgés qui demeurent dans les grandes huttes, sèment le petit mil. Ils sont aidés dans leur tâche par quelques jeunes gens qui restent avec eux jusqu'au sarclage et, celui-ci achevé, s'en vont rejoindre le reste de la fraction auprès de la mare de Soum.

De là, la transhumance se poursuit ensuite vers le nord, jusqu'à la terre salée d'Amniganda au Mali, à l'est de Hombori.

La cure salée est de durée variable : d'une semaine à un mois. Les départs pour la cure salée se font par familles, en ordre dispersé, et s'échelonnent de juillet à octobre. Il y a donc pendant cette période un va et vient continu sur la piste d'Amniganda, de familles se rendant à la cure salée avec leurs animaux et d'autres en revenant.

En octobre cependant, les hommes âgés demeurés à Gountouré Niénié récoltent le mil. Ils n'ont plus de jeunes gens pour les aider dans cette dernière phase des travaux agricoles. Mais, comme ils ont dû conserver auprès d'eux quelques vaches laitières pour subvenir à leurs propres besoins en lait, quelques jeunes enfants sont également restés pour en assurer la garde. C'est seulement après la récolte du mil que les éléments jeunes de la fraction quittent Amniganda et la mare de Soum pour rejoindre Gountouré Niénié où ils passeront à nouveau la saison sèche.

Le schéma est à peu près le même pour les Djelgobé de Gandéfabou (1) (fraction dite : Déou-Djelgobé, Chef Amadou Pathe) et de Gargassa (1) (Chef Diamel Sidi).

Aux premières pluies, les éléments jeunes avec la plus grosse partie du cheptel partent pour le Béli : mares d'Erafnamane et de Fadar-Fadar, puis pour la terre salée d'Amniganda. Toutefois, au retour de la cure salée, au mois d'octobre, un certain nombre de familles s'installent au bord du Béli et y demeurent jusqu'en avril, ne passant que la deuxième partie de la saison sèche à Gandéfabou et à Gargassa, où demeurent toute l'année les éléments âgés de la fraction et où ils cultivent le mil.

⁽¹⁾ Voir cartes de transhumance.

Cependant, tous les Djelgobé ne demeurent pas ainsi fidèles à un même itinéraire de transhumance recommencé chaque année.

Les Djelgobé installés en saison sèche au bord de la mare de Bangao (ouest de Beldiabé) et qui appartiennent à plusieurs fractions (dont l'une est recensée avec les Touareg Oudalan Imajaren!) déclarent se mettre en route dès les premières pluies « pour les lieux où ils ont appris que la pluie est tombée en abondance ». Ce peut être évidemment dans une direction quelconque et c'est ainsi que certaines années ils passeraient la saison des pluies vers le Béli et d'autres au contraire dans le sud, jusqu'aux environs de Dori. Quant à la cure salée, ils la font faire à leurs bêtes aux petites terres salées d'In-Taïlalé et de Karey, à proximité de Tin-Dioulaf, à une distance comprise entre 10 et 20 km au nord-ouest de Bangao; étant donné l'insignifiance du déplacement, la cure salée a lieu en toute saison. Les éléments les plus âgés de la population, eux, cultivent le mil sur la dune au sud de la mare de Bangao.

3. LES TECHNIQUES PASTORALES

Par techniques pastorales, il faut entendre ici essentiellement l'organisation et la répartition des tâches suivantes : abreuvement du bétail, traite des vaches, et gardiennage au pâturage.

Il n'existe pas de différences essentielles dans ce domaine entre Touareg, Bella et Peuls, ni entre nomades ou semi-nomades, les impératifs de sauvegarde s'imposant à tous dans les mêmes termes.

On examinera donc ici le rythme des travaux pastoraux en saison sèche d'une part, en saison des pluies d'autre part et, plus brièvement, la répartition des tâches entre hommes et femmes.

a. Rythme des travaux de saison sèche

Deux cas doivent être envisagés : celui où il existe des pâturages suffisamment proches d'un point d'eau, ce qui permet au bétail de s'abreuver quotidiennement et celui où la distance du point d'eau aux pâturages est telle que les bêtes ne peuvent venir boire qu'un jour sur deux.

Dans le premier cas, le campement est établi à proximité du point d'eau et le rythme est le suivant :

- le matin, les bêtes viennent boire. Les vaches sont traites. L'opération abreuvement-traite des vaches dure à peu près toute la matinée;
- l'après-midi, les animaux partent pour les lieux de pâturage en brousse, qu'ils atteignent au début de la soirée. Ils paissent une partie de la nuit sous la surveillance des bergers, qui doivent alors monter bonne garde pour ne pas laisser surprendre un de leurs bœufs ou une de leurs génisses par un lion ou une hyène. La chose est extrêmement fréquente dans certains secteurs de l'Oudalan, en particulier dans les brousses tigrées au sud du Béli et dans l'ouest. Le berger peul réussit parfois à intimider le fauve en poussant des cris et en le menaçant de son bâton, mais souvent aussi il est contraint de battre précipitamment en retraite avec son troupeau. Le berger évite généralement de se servir de sa lance contre le lion en raison du danger que représente celui-ci s'il n'a été que blessé.

Un peu avant l'aube, bergers et animaux reprennent le chemin du campement et du point d'eau, qu'ils atteindront dans la matinée.

Dans le cas où il n'existe pas de pâturages à proximité d'un point d'eau par contre, le campement peut alors se trouver établi en pleine brousse, sur les lieux de pâture. Hommes et bêtes sont alors contraints à d'épuisantes allées et venues, pour permettre à celles-ci de survivre jusqu'à la saison des pluies.

Le schéma est alors généralement le suivant :

1^{re} journée. Matinée : arrivée au point d'eau et abreuvement.

(du lever au coucher Après-midi : départ du point d'eau et marche en direction des lieux de pâturage du soleil).

et du campement.

I^{re} nuit. I^{re} partie de la nuit : la marche se poursuit et l'arrivée au campement a généralement lieu vers le milieu de la nuit.

2º partie de la nuit : il faut alors traire les vaches, afin de laisser ensuite têter les veaux affamés, qui sont demeurés au campement. Puis, les bêtes passent le reste de la nuit au repos dans le corral fait de branchages épineux

2º journée. Les animaux sont au pâturage de l'aube à la tombée de la nuit, à proximité du campement.

du soleil).

2° nuit. Au coucher du soleil, les animaux rentrent au campement; les vaches sont traites, les veaux allaités et, dès les premières heures de la nuit, c'est à nouveau le départ pour le point d'eau.

3^e journée. Matinée: arrivée au point d'eau et abreuvement, etc.

Ainsi, dans le deuxième cas, les vaches sont traites tous les soirs : une fois tard dans la nuit, lorsqu'elles reviennent de boire, et le lendemain au coucher du soleil lorsqu'elles reviennent du pâturage, avant de repartir pour le point d'eau.

Dans le cas précédent au contraire, elles étaient traites tous les matins.

Enfin, dans le deuxième cas, les bergers doivent également ravitailler en eau leur campement en emplissant des outres faites de peaux de chèvres, qui sont transportées par des ânes ou des bœufs-porteurs.

b. Rythme des travaux d'hivernage

En saison des pluies, l'herbe et l'eau se rencontrent partout en abondance et les bêtes peuvent se désaltérer à n'importe quel moment dans les innombrables mares et flaques d'eau qui parsèment la brousse, aussi les allées et venues du pâturage au campement ne sont-elles dictées que par la nécessité de traire les vaches. Celles-ci sont alors traites deux fois par jour :

- de l'aube au milieu de la matinée, les animaux sont au campement, les vaches sont traites et les veaux allaités;
- du milieu de la matinée au coucher du soleil, les animaux sont au pâturage à petite distance du campement;
- au coucher du soleil, les animaux rentrent au campement, les vaches sont traites une deuxième fois et les veaux allaités. Le troupeau repart pour le pâturage vers le milieu de la nuit;
 - du milieu de la nuit à l'aube, les animaux sont au pâturage.

c. Répartition des tâches

La garde des animaux est toujours assurée par les hommes.

Seuls les veaux, lorsqu'ils sont lâchés en liberté aux abords du campement, peuvent être confiés à la surveillance des enfants.

La traite des vaches est généralement faites par les femmes chez les Peuls et par les hommes chez les Bella et les Touareg. Le lait est recueilli dans un récipient de bois en forme de mortier, muni d'une anse. Ce sont les femmes qui sont chargées de la fabrication du beurre chez les Peuls comme chez les Bella et les Touareg.

Seules les vaches assez robustes sont traites. Touareg, Bella et Peuls procèdent de la façon suivante : ils laissent d'abord le veau têter pendant quelques minutes puis le retirent et l'attachent alors par une patte avant à une patte arrière de la vache qui consent ainsi à se laisser traire. L'opération terminée, on libère le veau et on le laisse à nouveau têter tout son saoûl.

Mais la tâche la plus exténuante est sans conteste l'abreuvement du troupeau en saison sèche, au moyen de puisards. L'eau remontée des puisards est versée dans une sorte de bassin circulaire en argile dont le centre est encombré de rameaux épineux, afin d'empêcher les bœufs d'y piétiner et de la souiller.

Ce travail est exclusivement réservé aux hommes, les femmes ne puisant que l'eau nécessaire aux besoins domestiques.

IV. — LES PROBLÈMES SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. LE PROBLÈME DE L'HERBE

Ainsi les conditions d'existence des pasteurs de l'Oudalan et de leur bétail apparaissent comme particulièrement précaires en fin de saison sèche, essentiellement en raison du manque d'herbe. Le nombre de bêtes mourant d'épuisement est certainement considérable.

Encore faut-il préciser ces notions de manque relatif d'herbe et d'eau :

L'Oudalan est une région semi-aride et c'est bien évidemment l'absence de points d'eau qui rend de nombreux pâturages inutilisables en saison sèche. Mais c'est d'inanition et non de soif que meurent le plus souvent les animaux.

Les éleveurs en effet, qu'ils soient touareg, bella ou peuls, sont unanimes à déclarer que l'herbe se raréfie de plus en plus, et que les pertes qu'ils subissent de ce fait sont de plus en plus lourdes.

L'une des causes les plus fréquemment invoquées est une diminution de la pluviométrie moyenne depuis « six ans » disent certains, « quatorze ans » et même « vingt-sept ans » affirment d'autres. Il convient d'accueillir ces déclarations avec la plus extrême prudence car il peut s'agir là d'impressions plus ou moins subjectives, non nécessairement conformes à la réalité. On manque malheureusement de données climato-logiques concernant le nord de l'Oudalan. Mais il semble bien qu'en réalité la moyenne pluviométrique annuelle de Markoye pour les huit dernières années traduise un excédent pluviométrique plutôt qu'un déficit (1).

Enfin les mêmes éleveurs qui imputent le manque d'herbe à un déficit pluviométrique, affirment paradoxalement que le Béli et les grandes mares de la région centrale, « ont autant d'eau qu'autrefois ». En conséquence, et jusqu'à plus ample informé, nous nous rangerons ici à l'avis de P. Delmond écrivant vers 1949 : « aucun point de repère scientifiquement admissible ne permet d'affirmer que le climat du nord

⁽¹⁾ Voir ci-dessus, p. 7.

de la boucle du Niger se modifie et devient plus ou moins sec. Les traditions... sont à cet égard tout à fait imprécises et contradictoires » (1).

En revanche, les deux autres explications à la raréfaction de l'herbe que proposent les éleveurs de l'Oudalan sont parfaitement adéquates. Il s'agit en premier lieu de l'augmentation du cheptel et, en second lieu, de l'extension les cultures.

a. Accroissement du cheptel

Le cheptel bovin de l'Oudalan peut être évalué, selon les estimations officielles, à 200 000 têtes.

Le nombre d'animaux effectivement recensés n'est que de 43 487, soit près de 5 fois inférieur au total probable. Ce phénomène se retrouve dans toutes les régions peuplées d'éleveurs nomades, lesquels s'efforcent évidemment de soustraire à l'imposition le plus grand nombre d'animaux possible. En outre, les Peuls sont tout particulièrement secrets sur ce chapitre, et même en dehors de toutes considérations fiscales, éprouvent une répugnance invincible à confier à quiconque l'effectif de leur troupeau.

Quoi qu'il en soit, l'augmentation du cheptel de l'Oudalan n'est pas douteuse, pour deux raisons d'ordre bien différent : d'une part, la vaccination généralisée du bétail contre la peste bovine et la péripneumonie, qui provoquaient autrefois des hécatombes, d'autre part l'émancipation récente des Bella qui s'est traduite par une augmentation de leurs ressources, et par voie de conséquence, de leur cheptel bovin.

Nous avons déjà signalé en effet le caractère de promotion sociale que revêt aux yeux des Bella la possession d'un important troupeau de bœufs.

Comme ils sont désormais libres de leurs mouvements et quittes de toute redevance envers les Touareg, les Bella se procurent l'argent nécessaire à l'achat de bovins, et en particulier de génisses, par les deux moyens suivants :

- en premier lieu l'émigration saisonnière vers le Ghana où ils trouvent à s'employer comme manœuvres, ce qui leur permet de se constituer un petit pécule;
- en second lieu la vente de leurs excédents de mil, qui peut également leur laisser un bénéfice appréciable.

Et ceci nous amène à évoquer la plus grave menace qui pèse sur l'élevage dans l'Oudalan et qui est l'extension des cultures.

b. L'extension des cultures

Touareg et Peuls sont unanimes à déplorer l'extension inconsidérée des superficies cultivées en petit mil pendant l'hivernage, extension dont la responsabilité incombe essentiellement aux Bella.

Ceux-ci, qui représentent indiscutablement l'élément le plus dynamique de la population de l'Oudalan, se livrent à une véritable débauche de cultures à tendance nettement spéculative, et extrêmement préjudiciables aux pâturages.

En effet, pour semer le petit mil, ils recherchent de préférence les pâturages abondamment fumés par le bétail au cours de la saison sèche (les Peuls disent de façon imagée : « ils suivent la bouse des vaches »).

Ils mettent ainsi en cultures des zones qui sont indispensables aux éleveurs, puisque ce sont par définition celles où les animaux trouvent leur pitance et qui cependant sont suffisamment proches d'un point d'eau pour qu'ils puissent aller boire un jour sur deux au moins.

⁽¹⁾ DELMONT (P.), 1953.

Ceci est particulièrement frappant sur le Haut-Béli entre Kacham et Fadar-Fadar, où les dunes de la rive droite portaient fin 1963 d'immenses champs de petit mil cultivés par les Bella Iklan Warag-Warag, alors que ces mêmes dunes étaient autrefois considérées comme d'excellents pâturages, présentant en outre l'inestimable avantage d'être situés à proximité du Béli, dans le lit duquel il est toujours possible de creuser des puisards en saison sèche.

2. DROITS SUR LA TERRE ET SUR L'EAU

En dépit des graves inconvénients que présente pour les éleveurs l'extension des cultures dans des zones qui constituaient jusqu'alors de véritables réserves pastorales, ils subissent cette situation avec une passivité remarquable, comme ils subiraient une calamité naturelle.

a. Absence de droits sur la terre

Ceci tient essentiellement à l'absence de tout droit traditionnel sur la terre et sur les pâturages, du moins au nord de la ligne Markoye-Oursi-Déou, c'est-à-dire dans la zone peuplée uniquement de nomades.

En effet, aucune tribu ou fraction touareg, bella ou peul, n'a de droit exclusif sur aucune zone de pâturages, quand bien même elle revient régulièrement tous les ans sur les mêmes lieux.

Il est remarquable que même les Touareg, pendant longtemps maîtres incontestés de la région, n'aient apparemment jamais cherché à se réserver le droit d'utiliser seuls certains pâturages ou points d'eau, ni songé à exiger des Peuls, par exemple, un tribut pour l'usage de ces mêmes pâturages ou points d'eau.

Il en va de même pour les terres salées où chaque fraction peut librement emmener ses bêtes.

C'est ainsi par exemple que les Touareg Kel-Es-Souk Ineslemen, semi-nomades campés au sud de la mare de Darkoy, ne possèdent aucun droit sur la terre salée qui se trouve à proximité et n'ont jamais, disent-ils, exigé de redevance de la part des usagers.

Chacun peut donc, en zone nomade, faire paître ses bêtes, mais également semer le mil où bon lui semble : nul ne peut s'y opposer en invoquant la coutume.

Seuls les sédentaires estiment avoir des droits sur une zone d'une superficie variable autour de leur village, et qui n'est autre que le terroir, c'est-à-dire l'espace exploité par la population du village.

b. Problèmes des droits sur les points d'eau

Les points d'eau naturels, mares et marigots, ne sauraient non plus faire l'objet d'un droit d'usage exclusif de la part d'un individu ou d'un groupe. Par conséquent, nul ne peut prétendre en interdire l'accès à qui que ce soit sans se rendre coupable d'arbitraire. Ici apparaît une cause fréquente de conflits entre éleveurs et cultivateurs : il arrive que ces derniers, surtout dans les régions de contact entre nomades et sédentaires, établissent leurs champs à proximité d'un point d'eau naturel, et veuillent ensuite en interdire l'accès au bétail des nomades, par crainte évidemment que celui-ci ne fasse subir des dégâts aux cultures. Dans ce cas, le conflit peut prendre rapidement une forme aigüe. Le cas s'est produit en 1963 à Gountouré-Kiri dans l'ouest de l'Oudalan, où des Foulcé d'Aribinda sont venus cultiver du petit mil autour d'une mare, et ont ensuite voulu s'opposer à ce que les Peuls Djelgobé viennent y faire boire leurs animaux.

Mais il en va tout autrement pour les points d'eau créés par l'homme, c'est-à-dire les puits et les puisards : ils sont la propriété du groupe qui les a creusés, qui s'en réserve l'usage exclusif. Cependant, cette propriété et ce droit d'usage ne s'étendent pas à la nappe phréatique, et un autre groupe peut creuser également des puisards à proximité et s'en réserver l'usage de la même façon, le principe étant que l'eau par elle-même ne saurait faire l'objet d'un droit quelconque.

V. — CONCLUSIONS

Ainsi l'augmentation générale du cheptel, jointe à la répugnance des éleveurs à commercialiser leur bétail (la présence dans les troupeaux de nombreux bœufs de plus de dix ans et de vaches stériles aggrave encore du point de vue économique, la surcharge des pâturages), l'extension des cultures, tout concourt à compromettre l'avenir de l'élevage dans l'Oudalan.

Or ses populations ne peuvent davantage compter sur les ressources agricoles de la région pour assurer leur existence.

En effet, au Nord de la ligne Markoye-Oursi-Déou, la faiblesse et l'extrême irrégularité des précipitations font de la culture du mil une activité extrêmement aléatoire : que survienne une année d'important déficit pluviométrique ou, comme la chose se produit assez fréquemment, une invasion de sauterelles, et les espoirs de récolte peuvent être réduits à néant. Ces risques sont beaucoup plus considérables dans la zone sahélienne que partout ailleurs.

D'autre part, l'Oudalan étant sans conteste la région de Haute-Volta qui présente la vocation la plus spécifiquement pastorale, à la fois par ses conditions géographiques, par la faible densité de sa population, et par la compétence que possède celle-ci en matière d'élevage, il serait désastreux de laisser la situation s'y dégrader par destruction progressive de ce qui constitue le principal potentiel de pâturages de la Haute-Volta.

Dans ces conditions, il conviendrait que des mesures conservatoires tendant à limiter l'extension des cultures et à ériger certaines zones en réserves pastorales soient sérieusement envisagées, particulièrement sur la rive droite du Béli en amont de Tin-Akof.

La culture du mil par les Bella à une échelle aussi démesurée apparaît comme particulièrement antiéconomique en raison de son caractère spéculatif. Il est notoire en effet qu'une fraction importante des
excédents de mil est exportée vers le Mali, le plus souvent de façon frauduleuse, généralement convoyée
par des Maures de la région de Tombouctou et qu'ainsi l'Oudalan fait de plus en plus figure de grenier à
céréales des autres régions du Gourma, sans que l'économie voltaïque y trouve son compte. Par contre
le manque à gagner que représente à longue échéance pour la Haute-Volta la destruction de ses pâturages,
et les pertes importantes de bétail qui en découlent ne sont compensées en aucune manière, puisque les
éleveurs de l'Oudalan éprouvent de plus en plus de difficulté à utiliser les pâturages du Mali pour des
raisons politico-administratives dont la principale est la nécessité d'acquitter une taxe de transhumance
aux autorités maliennes.

Par ailleurs la surcharge pastorale pourrait être dans une large mesure atténuée si les éleveurs consentaient à tout le moins à se défaire de ce que les techniciens du service de l'élevage nomment les « non-valeurs », c'est-à-dire les bêtes de plus de dix ans et les vaches stériles, qui ne présentent aucun intérêt économique. Il semble bien qu'à brève échéance seules des mesures fiscales pourraient les y décider. Pour cela il serait indispensable de serrer de plus près la réalité en ce qui concerne le recensement du bétail. Il est en effet établi que les éleveurs ne déclarent que 1/5 au plus de leurs troupeaux et cette sous-imposition ne les incite nullement à se débarrasser de leurs « non-valeurs ».

En tout état de cause, il ne peut s'agir là que d'un palliatif, et seules des mesures d'encadrement des éleveurs par des techniciens et des conseillers en matière d'élevage sont susceptibles à longue échéance de redresser la situation et de vaincre la répugnance de la population à commercialiser son bétail, celle-ci en effet, comme la plupart des populations nomades, témoignant d'un conservatisme social et économique dont seul un patient effort d'éducation pourra venir à bout.

TRAVAUX CITÉS

Bernus E., 1963. — Quelques aspects de l'évolution des Touareg de l'Ouest. Études Nigériennes, n° 9, I.F.A.N.-C.N.R.S., 87 p., 12 fig. et cart.

Delmond P., 1949. — Esquisse géographique du Gourma Central. Notes Africaines, nº 42, I.F.A.N., Dakar, pp. 57-60.

Delmond P., 1953. — Dori ville peule. Mémoires de l'I.F.A.N., nº 23 [Mélanges Ethnologiques], pp. 1-109.

DUPIRE M. — Peuls nomades. Travaux et Mémoires de l'Institut d'Ethnologie LXIV, Paris, 336 p., 12 fig., 23 phot. h.-t., 4 cart.